



**PACTE DE PLEYBEN
ET ACTION DU DÉPARTEMENT DANS
LE DOMAINE DU HANDICAP :
BILAN D'ÉTAPE**

Jeudi 5 février 2026

LE HANDICAP :
PRIORITÉ NUMÉRO 1
DU MANDAT DÉPARTEMENTAL



UN PLAN D'ACTION EN 3 VOILETS

FAIRE DE LA MDPH 29 L'UNE DES PLUS PERFORMANTES DE FRANCE

1

Réduire les délais
de traitement des
demandes par la MDPH

2

Améliorer la qualité
de l'accompagnement

RÉPONDRE À LA PÉNURIE DES PLACES EN FAVORISANT L'INCLUSION

3

Augmenter massivement
le nombre de places
sur le périmètre du
Département

4

Augmenter le nombre
de places sur le périmètre
de l'État

MIEUX SOUTENIR LES AIDANTS

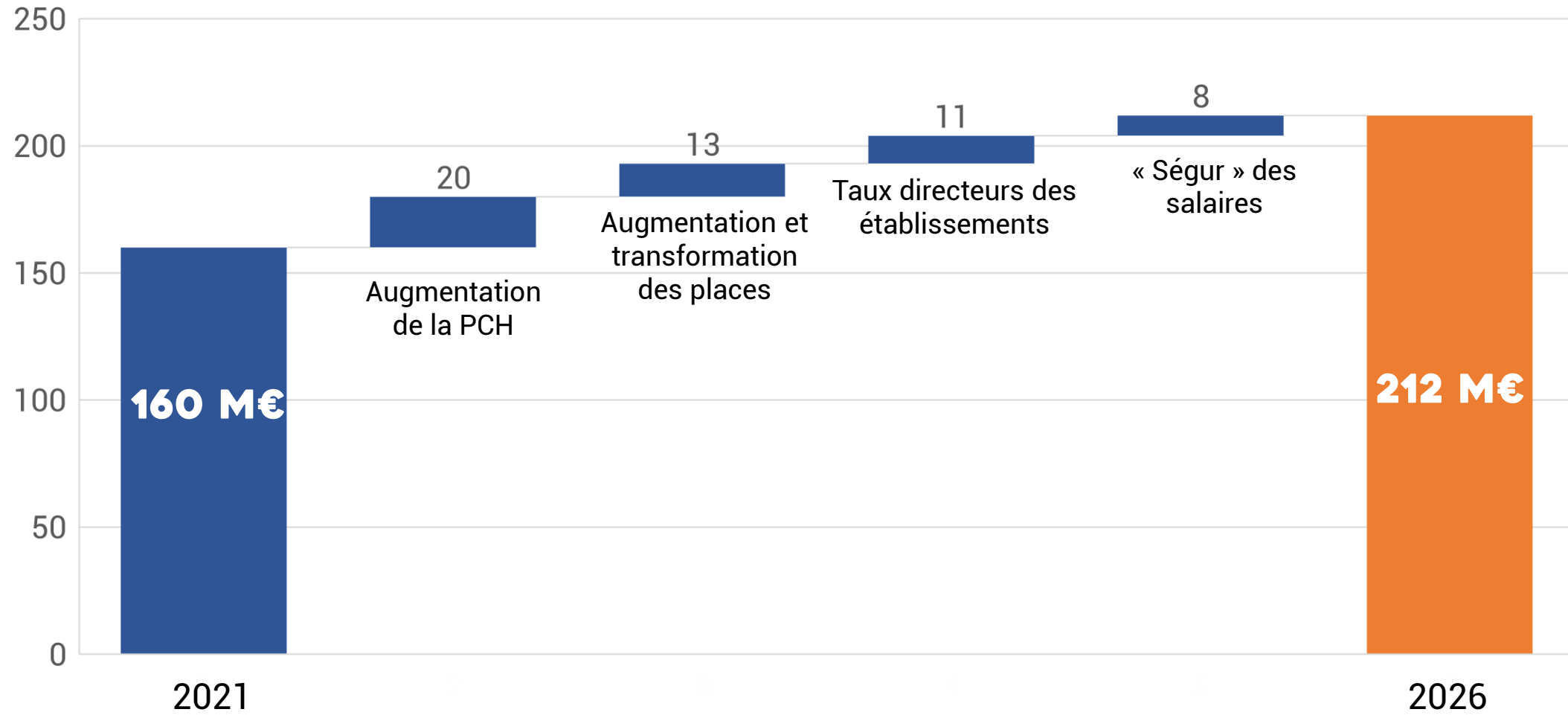
5

Promouvoir et faire
connaître les solutions
de répit aux aidants
et développer un réseau
d'entraide entre aidants

6

Soutenir financièrement
les associations
qui les accompagnent

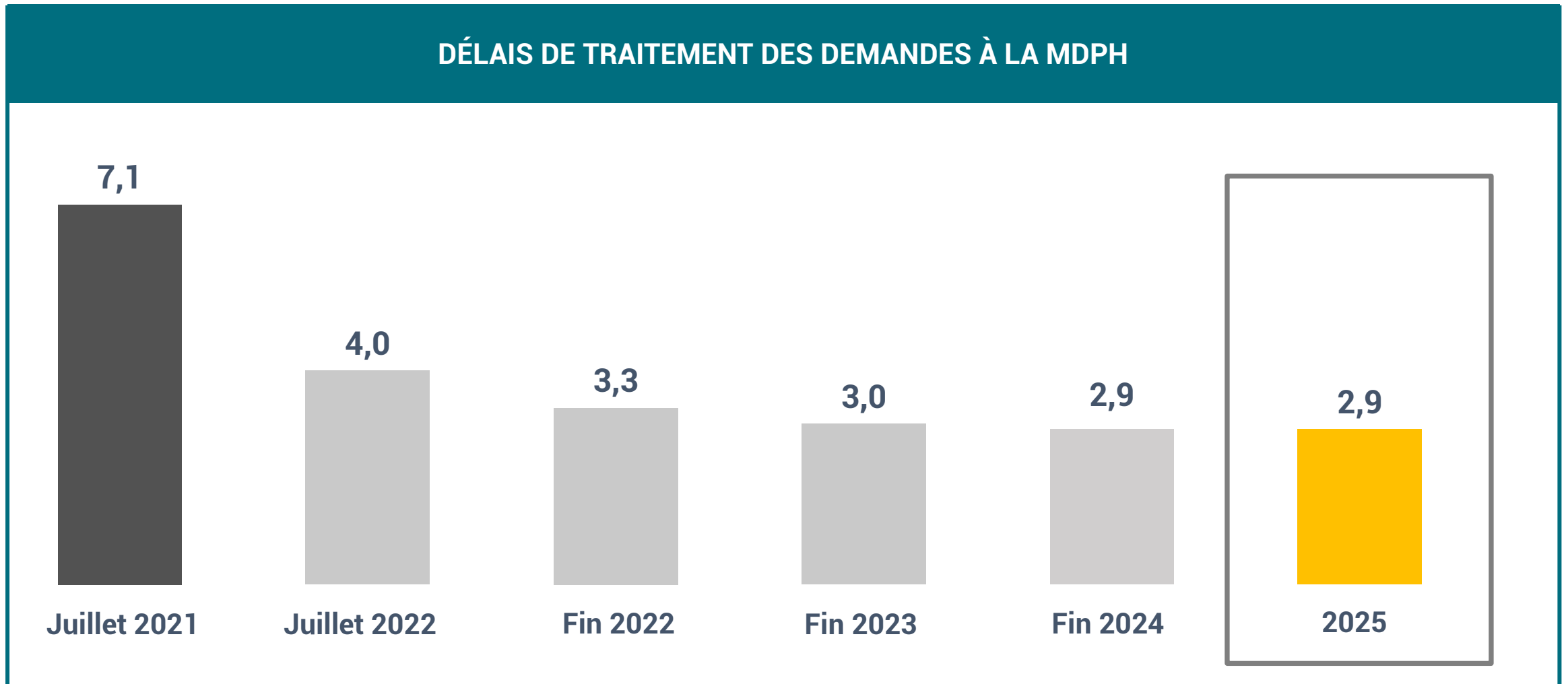
LE BUDGET DU DÉPARTEMENT CONSACRÉ AU HANDICAP A AUGMENTÉ DE 52 M€ DEPUIS L'ADOPTION DU PACTE DE PLEYBEN





**FAIRE DE LA MDPH 29
L'UNE DES PLUS
PERFORMANTES
DE FRANCE**

ACTION 1 - DÉLAIS MDPH : EN 2025, LE DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT EST DE 2,9 MOIS



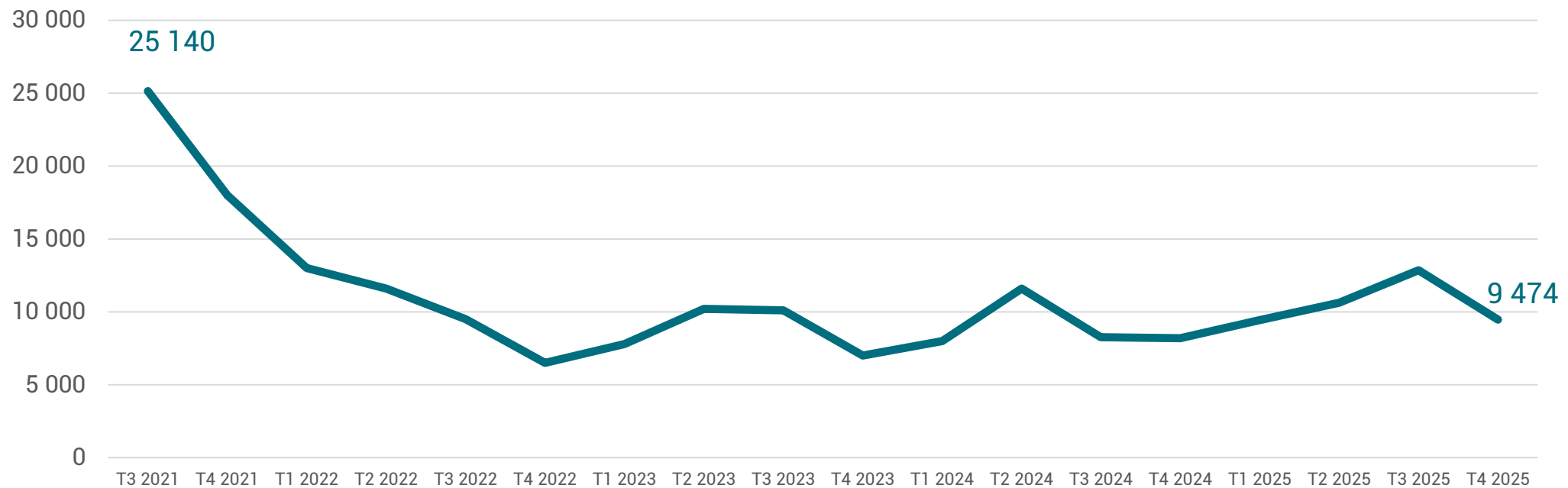
ACTION 1 - DÉLAIS MDPH : L'AMÉLIORATION CONCERNE TOUTES LES PRESTATIONS

	DMT Mi-2021		DMT Fin 2025	DMT FRANCE Fin 2025 (T3)
CMI	6,2 mois	→	2,5 mois	
RQTH	8,2 mois	→	2,6 mois	
AAH	8 mois	→	2,9 mois	4,6 mois
PCH	9,4 mois	→	3,7 mois	5,5 mois

Source CNSA

ACTION 1 - DÉLAIS MDPH : LE STOCK DE DEMANDES A FORTEMENT BAISSÉ, LE FLUX EST DÉSORMAIS MAÎTRISÉ

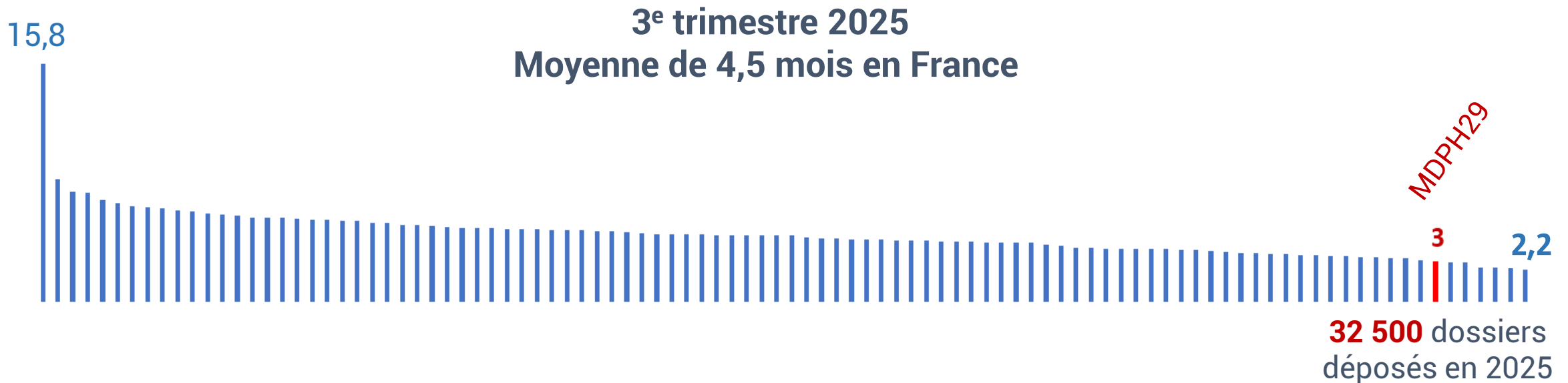
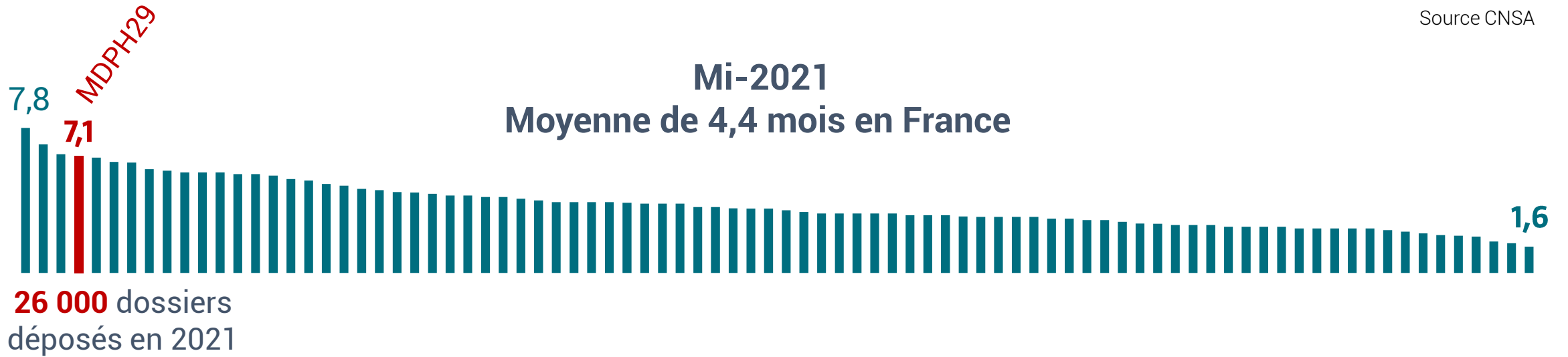
STOCK DE DEMANDES À ÉVALUER



Le stock plancher est d'environ 5 500 demandes, soit le nombre de demandes reçues en moyenne sur 1 mois

ACTION 1 - DÉLAIS MDPH : LA PERFORMANCE DE LA MDPH 29 S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE NATIONAL QUI SE DÉGRADE ET 25 % DE DEMANDES EN PLUS

Source CNSA



ACTION 1 - DÉLAIS MDPH : TOUS LES LEVIERS DISPONIBLES ONT ÉTÉ ACTIVÉS DEPUIS 4 ANS

UNE NOUVELLE ORGANISATION

- Création de **pôles spécialisés** pour évaluer les dossiers selon leur complexité
- Mise en place d'un **reporting mensuel** permettant de piloter les délais
- Étude des **meilleures pratiques** auprès d'autres MDPH

DES RENFORTS DU DÉPARTEMENT

- Forte augmentation de la dotation du Département à la MDPH
- Pilotage resserré de l'activité, renforcement durable des effectifs et engagement constant des équipes
- La MDPH compte aujourd'hui **110 postes permanents**, dont 85 mis gratuitement à disposition par le Département

UNE SIMPLIFICATION DES COURRIERS

- Courriers plus lisibles
- **Langage administratif simplifié**

ACTION 2 - QUALITÉ MDPH : LA RÉDUCTION DU DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT SE FAIT EN MÊME TEMPS QUE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE

PHYSIQUE

- Un **ancrage territorial renforcé** de la MDPH, au sein des CDAS de Brest, Landerneau, Morlaix et Carhaix
- **L'accompagnement en proximité des usagers** (réunions d'information collective pour les parents)
- **Des RDV hebdomadaires avec des professionnels de la MDPH** (assistant social, chargé de scolarisation, insertion professionnelle, ergothérapeute)

TÉLÉPHONIQUE

- La plateforme téléphonique **ouverte en continu du lundi au vendredi** afin de mieux répondre aux appels des usagers
- Un serveur vocal interactif pour répondre aux questions les plus fréquentes
- **Taux de décroché de 80 % globalement atteint** (39 % en 2021)

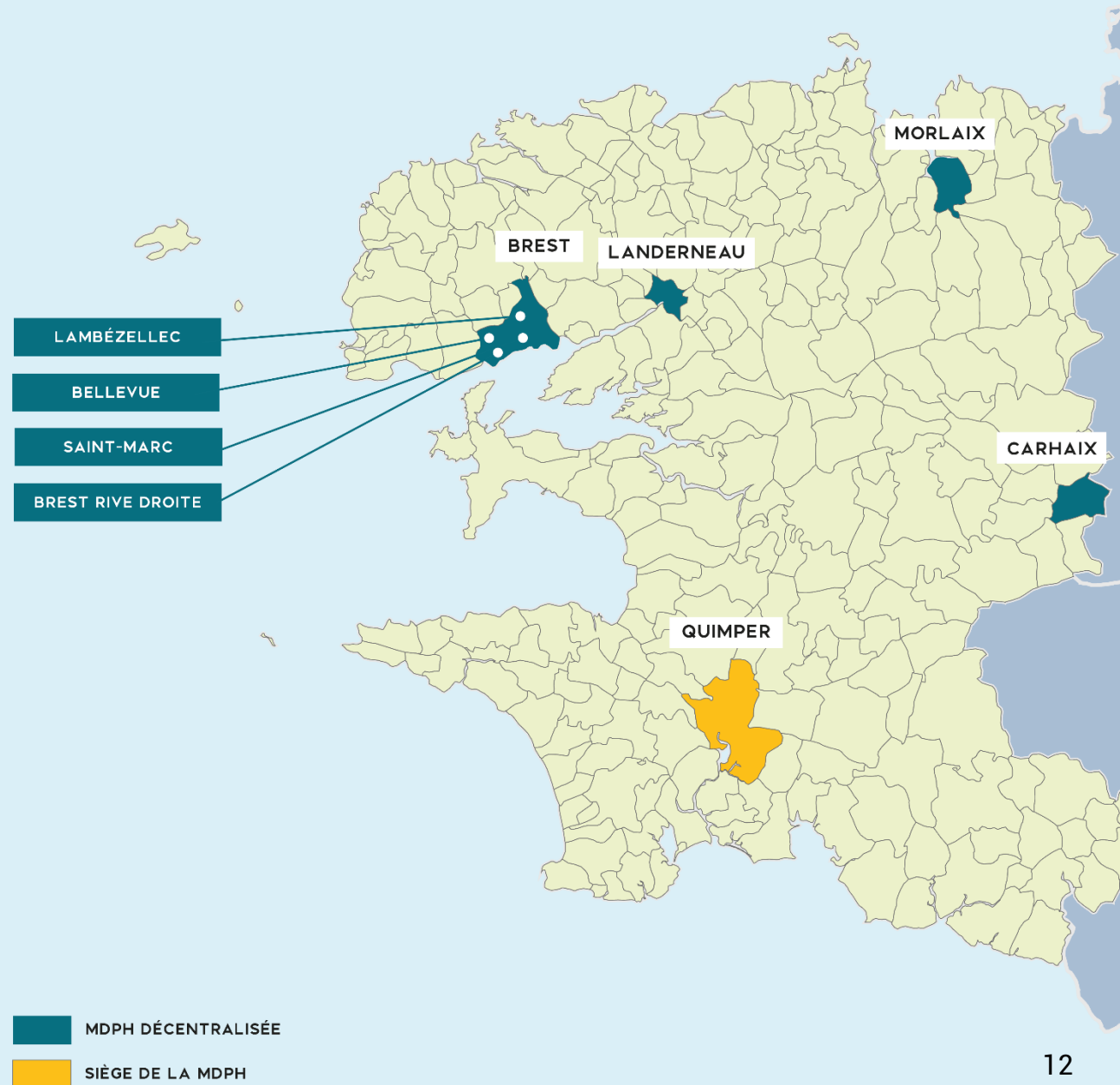
NUMÉRIQUE

- Un site internet **accessible à plus de 90 % pour les personnes en situation de handicap**
- **13 % d'usagers utilisent le téléservice** pour déposer leurs demandes et suivre l'avancée de leur dossier

ACTION 2 - QUALITÉ MDPH : LA CRÉATION DE NOUVEAUX POINTS D'ACCUEIL PHYSIQUE

Un premier niveau d'accueil des usagers dans tous les centres départementaux d'action sociale (CDAS) : vérification de la complétude des dossiers puis transmission à la MDPH.

Une MDPH décentralisée à Brest, Landerneau, Morlaix et Carhaix pour informer les usagers de l'avancement de leur demande et, le cas échéant, planifier un rendez-vous avec un agent de la MDPH.



LES PROCHAINES ÉTAPES

1

DÉLAIS MOYENS DE TRAITEMENT

- Consolider le délai moyen de traitement à 3 mois en renforçant à nouveau les effectifs
- Piloter en continu le flux de dossiers à traiter pour absorber la saisonnalité
- Développer la polyvalence de l'ensemble des agents
- Expérimenter l'utilisation de l'intelligence artificielle pour certaines tâches administratives afin de donner aux professionnels davantage de temps pour l'accompagnement des usagers

2

QUALITÉ DE SERVICE

- Continuer à simplifier les courriers et l'accès aux informations, notamment via le site internet
- Déployer le dossier unique d'admission en établissements et services médico-sociaux
- Améliorer la complétude des dossiers, en particulier concernant les certificats médicaux



**RÉPONDRE À LA PÉNURIE
DE PLACES EN
FAVORISANT L'INCLUSION**

ACTIONS 3 ET 4 - CRÉATION DE PLACES : CRÉER DES PLACES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT EN FINISTÈRE

QUELS SONT LES OBJECTIFS POURSUIVIS ?

Débloquer l'offre sur toute la chaîne

Répondre progressivement au **déficit criant de places** dans le Finistère

Accélérer le virage inclusif

Une **offre plus inclusive** avec plus de places en foyer de vie hors les murs, de SAVS renforcé...

Accueillir en foyer adulte les jeunes en aménagement Creton

Réduire progressivement le nombre d'adultes maintenus **en IME** (amendements Creton) afin d'accueillir des mineurs en attente d'une place

Permettre une logique de parcours

Une **offre diversifiée, graduée, souple et modulaire** en permettant l'accueil des besoins spécifiques : jeunes ASE, handicap psychique, personnes handicapées vieillissantes notamment

**UN EFFORT SANS PRÉCÉDENT (+ 672 PLACES)
ACCÉLÉRÉ PAR LE DÉPLOIEMENT
DES « 50 000 SOLUTIONS »**

LE DÉPARTEMENT A LANCÉ LA CRÉATION DE 672 PLACES UN NOMBRE PORTÉ À 700 DANS LE CADRE DES 50 000 SOLUTIONS

672 PLACES INITIALES

Hébergement

- 168 FV
- 50 UPHV
- 15 FAM
- 81 MAS

Service d'accompagnement

- 218 SAVS
- 21 SESSAD

Habitat inclusif

- 119 places d'habitat inclusif (financement de l'AVP)

UN OBJECTIF REVU À LA HAUSSE

EAM SAMSAH

- Création *ex nihilo* ou
- Transformation de places existantes

+ 314 places
+ 15,4 M€

+ 239 places
+ 3,5 M€

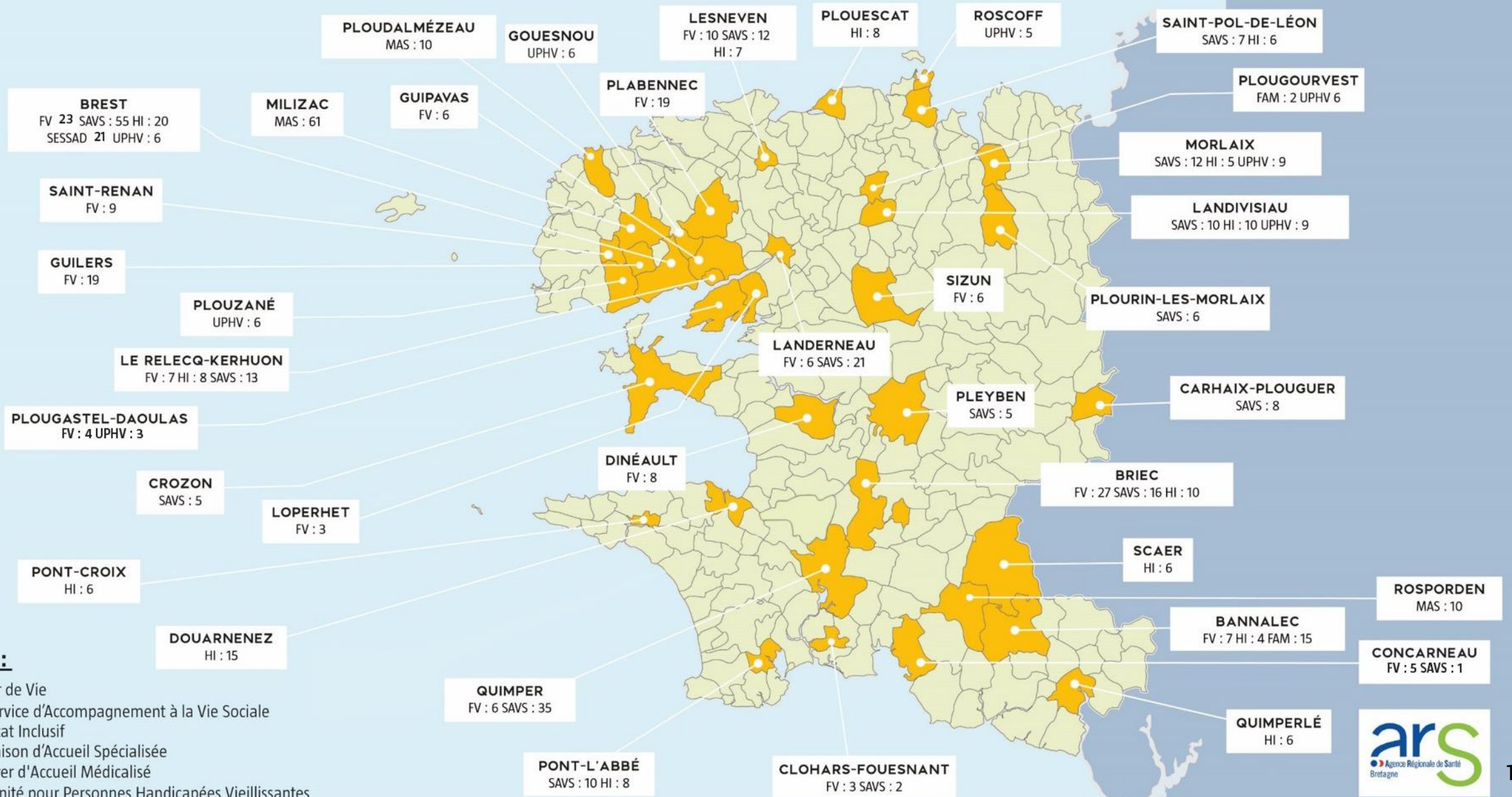
+ 119 places
+1,1 M€

> 700 places au total

672 places intégralement notifiées pour un budget de 20 M€
(13 M€ pour le Département et 7 M€ pour l'ARS)
Le Département a réévalué à la hausse le coût/place

2 appels à candidatures
conjoints avec l'ARS

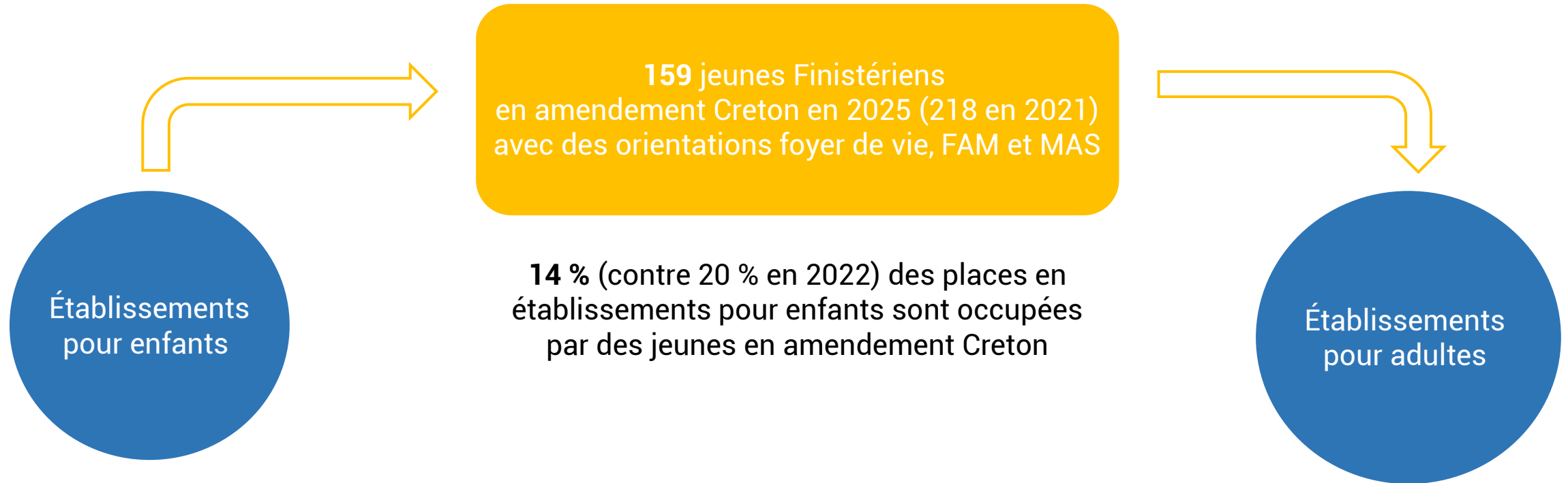
LES 672 ONT ÉTÉ INTÉGRALEMENT ATTRIBUÉES



DEPUIS 2022, L'OBJECTIF ZÉRO CRETON A PERMIS UNE BAISSSE DE 27 % DE JEUNES EN ATTENTE D'UNE SOLUTION ADULTE

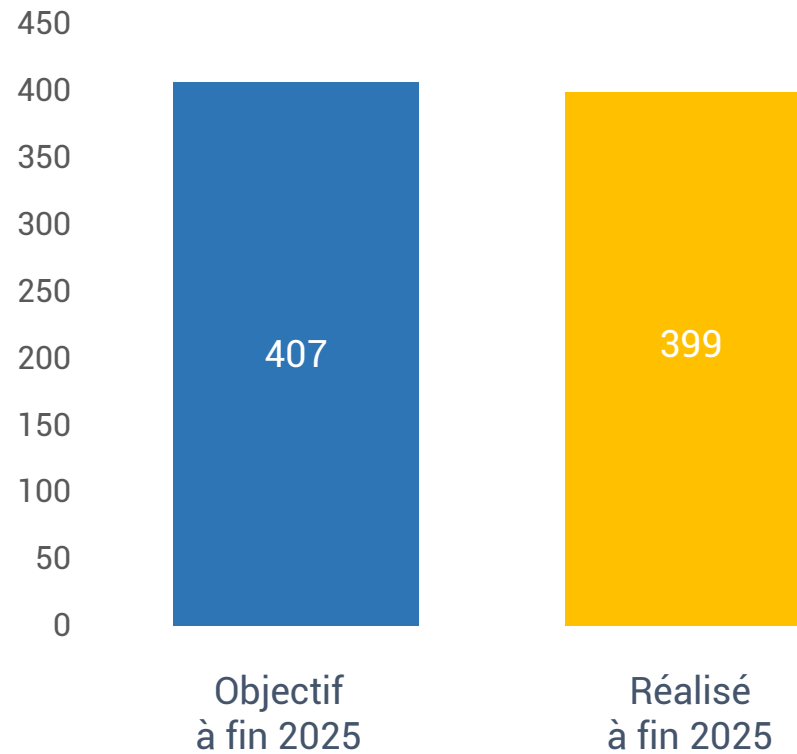
Stratégie départementale :

- attribuer prioritairement les places adultes en cours de création aux jeunes adultes maintenus en structures enfants
- libérer ainsi des places en structures enfants et accueillir les jeunes sur liste d'attente



ACTIONS 3 ET 4 - CRÉATION DE PLACES : LES ENGAGEMENTS SONT TENUS

Nombre de places
créées entre 2022 et 2025



LES OUVERTURES À VENIR POUR ATTEINDRE 700 PLACES SUR LE MANDAT

LE DÉPLOIEMENT DES PLACES EN COURS

Selon les associations partenaires :

- 200 places nouvelles en 2026 et 2027
- 100 places en 2028 et 2029

LE LANCEMENT D'UN NOUVEL APPEL À PROJETS

Un nouvel appel à projets lancé d'ici l'été 2026

Une attribution d'ici fin 2026

Objectif : des ouvertures complémentaires dès 2027



MIEUX SOUTENIR LES AIDANTS

ACTIONS 5 ET 6 - LE DÉPARTEMENT A RENFORCÉ LE SOUTIEN AUX AIDANTS

5

PROMOUVOIR ET FAIRE CONNAÎTRE LES SOLUTIONS DE RÉPIT AUX AIDANTS ET DÉVELOPPER UN RÉSEAU D'ENTRAIDE ENTRE AIDANTS

La plateforme Ker'Aidants, cofinancée par le Département et l'ARS :

- anime un réseau de partenaires capables d'élaborer des réponses aux besoins de répit et de structurer une offre sur le territoire ;
- alimente un site web dédié à l'information, la centralisation des offres et le partage en faveur du répit des aidants de personnes en situation de handicap dans le Finistère.

Ker'Aidants

6

SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES ASSOCIATIONS D'AIDANTS

Un appel à projets visant à soutenir les actions portées par les associations d'aidants.

Une **aide directe** visant à soutenir le fonctionnement des structures qui contribuent à prévenir l'épuisement des aidants.

LES PROCHAINES ÉTAPES

5

**POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT
DES INITIATIVES POUR RÉPONDRE
AUX BESOINS DE RÉPIT DES AIDANTS**

Renouveler l'appel à projets en faveur du répit des aidants

6

**AIDE DIRECTE AUX ASSOCIATIONS
REPRÉSENTANT LES AIDANTS DE PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP**

Augmenter l'aide directe aux associations (pour plus d'associations bénéficiaires et **un doublement de 5 à 10 € par adhérent**)

**LE PACTE DE PLEYBEN,
C'EST AUSSI**



LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP DANS TOUTES LES AUTRES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP GUIDE NOTRE ACTION DANS TOUTES LES AUTRES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

**Le soutien aux enfants
confiés à l'aide sociale à
l'enfance en situation de
handicap**

**L'accès des élèves en
situation de handicap aux
établissements scolaires**

**L'insertion professionnelle
des travailleurs handicapés**

**Une culture
accessible à tous
les Finistériens**

**Le développement de la
pratique sportive pour les
personnes en situation
de handicap**

**L'accessibilité
de l'offre
touristique**

LE DÉPARTEMENT AGIT POUR SOUTENIR LES ENFANTS CONFIÉS À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE EN SITUATION DE HANDICAP

DE PLUS EN PLUS D'ENFANTS CONFIÉS EN SITUATION DE HANDICAP ET À BESOINS MULTIPLES

- 28 % des enfants confiés reconnus en situation de handicap
- De plus en plus de troubles psychiques à accompagner

DES RÉPONSES INNOVANTES

- Ouverture en 2023 de la maison MADEO, en partenariat avec le CHU de Brest
- Soutien depuis 2022, avec l'ARS de l'internat Lulli (les Papillons blancs)

LE DÉPARTEMENT INVESTIT 6 M€ PAR AN POUR PERMETTRE L'ACCÈS DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

1 000 ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP N'ONT PAS ACCÈS AUX RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA RÉGION

- En 2025, le financement de 6 M€ a permis d'organiser 300 circuits collectifs couvrant l'ensemble du territoire
- Une enquête a été réalisée fin 2025 auprès des familles concernées

EN 2026

- Améliorer encore la qualité du service rendu, en lien avec l'enquête
- Financer l'abonnement annuel de transport en commun du jeune et de son accompagnateur
- Négocier avec le Conseil régional le virage inclusif de ses transports scolaires
- Finaliser les chantiers d'accessibilité des 10 collèges publics sur les 62 d'ici 2028

LE DÉPARTEMENT AGIT POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

SOUTIEN AUX ALLOCATAIRES DU RSA ET AUX ÉTUDIANTS DANS LA RECONNAISSANCE DE LEUR HANDICAP

- Soutien financier de Cap Emploi pour l'accompagnement de 50 allocataires du RSA (75 000 €)
- Financement du dispositif Handisup pour 100 étudiants et jeunes diplômés (50 000 €)

UN EMPLOYEUR EXEMPLAIRE EN MATIÈRE D'INSERTION

- 457 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi, soit un taux d'emploi de 13 %, largement supérieur au seuil légal de 6 %
- Plus de 320 000 € depuis 2022 pour favoriser le maintien dans l'emploi des agents : aides matérielles, humaines (tutorat, auxiliaire de vie professionnelle) ou organisationnelles
- L'accessibilité complète des locaux sera achevée fin 2026

LE DÉPARTEMENT PROMET UNE CULTURE ACCESSIBLE À TOUS LES FINISTÉRIENS

LE SOUTIEN À DIFFÉRENTS ACTEURS CULTURELS

- Une aide annuelle de 45 000 € accordée depuis 2022 au Centre national de la création adaptée
- Organisation de la rencontre professionnelle « Éducation artistique et culturelle, handicap et milieu scolaire », fin 2025 au SEW à Morlaix

L'INCLUSION GRÂCE AUX STRUCTURES DÉPARTEMENTALES

- L'acquisition de collections adaptées par la Bibliothèque du Finistère (troubles dys, achat de matériel spécialisé, etc.)
- La gratuité d'accès aux Domaines & musées départementaux pour les personnes en situation de handicap et leurs accompagnants

LE DÉPARTEMENT AGIT EN FAVEUR D'UNE PRATIQUE SPORTIVE INCLUSIVE ET ACCESSIBLE À TOUS

EN ACCOMPAGNANT LES CLUBS

- Soutien aux comités finistériens Handisport et Sport adapté (26 000 € par structure)
- Aide directe de 5 € par licencié en situation de handicap portée en 2026 à 10 €

MAIS AUSSI

- Soutien aux sportifs en situation de handicap de haut niveau : 25 clubs accompagnés, 10 espoirs sportifs, 2 participants aux Championnats du Monde et 2 athlètes paralympiques
- Organisation d'événements inclusifs (première étape du circuit de l'Open de France de para surf à la Torche, etc.)
- Aide à l'acquisition de matériel adapté

LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE VIA TOUT COMMENCE EN FINISTÈRE POUR L'ACCESSIBILITÉ DE L'OFFRE TOURISTIQUE



- 5 circuits de randonnée inclusifs
- Valorisation de l'offre inclusive du territoire
- Outils et indicateurs sur l'accessibilité des sites et équipements (OT29)
- Accompagnement des hébergements et sites touristiques dans l'attribution du label « Tourisme et Handicap »

LE DÉPARTEMENT POURSUIT DE NOUVELLES ACTIONS EN 2026

PACTE DE PLEYBEN

- Renforcer une nouvelle fois les effectifs de la MDPH
- Augmenter encore le nombre de nouvelles places, au-delà de l'objectif initial de 700 places
- Doubler le montant de l'aide au fonctionnement des associations d'aidants

AU-DELÀ DU PACTE DE PLEYBEN

- Devancer l'État pour soutenir les Finistériens atteints de la maladie de Charcot
- Déployer le dossier unique d'admission en établissement pour simplifier la vie des usagers
- Engager une initiative d'ampleur pour l'accessibilité des équipements touristiques aux personnes en situation de handicap

